



Le pastoralisme défendu à Bruxelles

vendredi 31 mars 2017, par [lpe](#)

Andde Sainte-Marie, conseiller régional de la Nouvelle-Aquitaine en charge de la Montagne et du pastoralisme, a conduit une délégation d'acteurs socio-économiques et politiques liés au pastoralisme les 21 et 22 mars dernier à Bruxelles.

Cette délégation a rencontré Elvira Bakker, cheffe d'unité adjointe France, Christophe Derzelle, rapporteur du programme de développement rural Aquitaine de la Commission européenne (DG Agri), Maria Fuentes Merino, en charge du programme cadre national France, José Manuel Hernandez Luque, en charge de la cohérence du programme développement rural, Jean-Paul Denanot et Eric Andrieu, députés européens, et Virginie Jorissen, conseillère en charge de l'agriculture à la Représentation Permanente de la France auprès de l'Union européenne, afin de défendre plusieurs sujets liés au pastoralisme :

- Les équipements de traite en estive. Ils peuvent faire actuellement l'objet d'une aide financière au titre du programme de développement rural (PDR) mais le taux d'aide est limité à 40%. Le Conseil régional souhaite négocier avec la Commission européenne pour que les équipements de traite en estive soient accompagnés dans le cadre du dispositif « Mise en valeur des espaces pastoraux », ce qui permettrait de bénéficier d'une subvention avec un taux d'intervention de 70%.

- Les investissements pour les ateliers de transformation en estive. Il s'agit de la même situation : le Conseil régional milite pour que la mise aux normes des installations fasse l'objet d'une aide financière avec un taux d'intervention de 70% et non de 40%.

- Le transport des équipements mobiles en hélicoptère en début et fin de saison et le transport des vivres et des fromages produits en estives par mule.

Un soutien de l'Union européenne existait dans la programmation 2007-2013. Ce n'est plus le cas. La négociation est engagée pour réintégrer ce soutien dans la programmation 2014-2020.

« Le but de la délégation était de faire prendre conscience aux acteurs bruxellois de l'importance de leurs soutiens. Il est en effet vital pour que cette activité perdure que les pouvoirs publics et l'Europe financent ces activités. Or, le pastoralisme, au-delà de la production de fromage, est avant tout génératrice de biens publics : seuls les élevages en estives permettent l'entretien des paysages, de la biodiversité et de la vie dans les vallées du territoire. Du côté espagnol, où ces activités ont été abandonnées, la situation en termes de biodiversité et d'entretien des massifs est désastreuse » explique Andde Sainte-Marie.

A l'issue des réunions, l'élu régional a invité la Commission européenne à une visite sur site en juin, en marge du prochain comité de suivi inter-fonds en espérant que d'ici là ces points d'achoppements aient été résolus pour être entérinés lors dudit comité de suivi.

La délégation était composée de Claude Soulas, directeur du Centre Ovin 64, Francis Poineau du Syndicat de défense de l'AOP Ossau Iraty, Joseph Paroix, président de l'Association des bergers transhumants AET3V, Charles Pelanne, vice-président en charge de l'agriculture au Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, Jean-Pierre Mirande, conseiller départemental des Pyrénées-Atlantiques en charge

de la montagne basque, et Patrick Etchegaray, vice-président de la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Atlantiques.

Crédit photo : Région Nouvelle Aquitaine